

Autogestion

Etude sur les entreprises récupérées en Argentine

En juillet 2005, l'Université publique de Buenos Aires (UBA) a présenté son deuxième rapport sur les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine. Cette enquête a été réalisée au cours de l'année 2004 par des étudiants de plusieurs disciplines dans le cadre du programme « Faculté ouverte » (1) Elle se veut plus exhaustive que la première, effectuée deux ans plus tôt. Elle tente de dégager des tendances et les évolutions à partir de l'investigation de 72 entreprises récupérées sur les 161 identifiées. Cette étude a été menée auprès des travailleurs, en collaboration avec les principaux mouvements d'entreprises récupérées : le Mouvement national des entreprises récupérées (MNER), la Fédération des coopératives de la province de Buenos Aires (FECOOTRA), la Fédération nationale des coopératives de travailleurs des entreprises récupérées (FENCOOTER) et en lien avec des organisations syndicales et de chômeurs comme la Centrale des travailleurs argentins (CTA), le Courant classiste et combatif (CCC) et le Pôle ouvrier et sous conditions avec le Mouvement national des usines récupérées par les travailleurs (MNFRT).

I. L'entreprise récupérée par ses travailleurs : définitions

Le terme d'entreprise récupérée suppose l'existence d'une entreprise antérieure fonctionnant sous le modèle capitaliste traditionnel qui, au cours d'un processus, est récupérée par les travailleurs et gérée collectivement sous la forme d'autogestion. Ce processus comprend les phases d'occupation, d'expropriation (dans certains cas) et de reprise de la production. Les entreprises s'appellent « récupérées » mais elles pourraient tout aussi bien s'appeler « autogérées » ou « récupérées sous autogestion ».

II. Données générales

161 entreprises récupérées par les travailleurs (ERT) ont été identifiées. Elles regroupent 9100 travailleurs (en incluant les 2 200 travailleurs de Ingenio La Esperanza - sucrerie). La moyenne sur 161 entreprises est de 57 travailleurs (en excluant Ingenio La Esperanza).

Les enquêteurs ont observé une évolution de la situation entre 2002 et 2004 au niveau de la localisation et de l'activité.

Evolution de la localisation

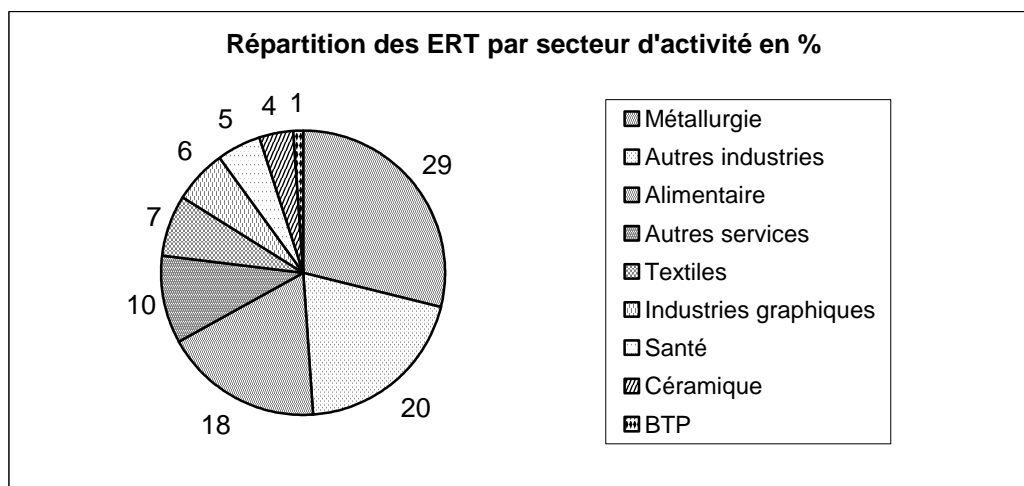
Année	BA	Province de BA	Intérieur du pays
2002	20%	64%	16%
2004	15%	45%	39%

L'intérieur du pays - principalement les provinces de Santa Fe et de Cordoba - concentre désormais près de 40% des ERT du pays. La Province de Buenos-Aires concentre surtout les entreprises industrielles et la ville de Buenos Aires plutôt les services.

Type d'activité

La métallurgie et les autres industries concentrent 49%, ensuite viennent l'alimentaire, le textile, les imprimeries et les autres services qui représentent près de 40%.

Les entreprises de métallurgie concentrent près de 40% des établissements de plus de 50 travailleurs tandis que les entreprises de service et graphiques concentrent une majorité qui emploie moins de 50 travailleurs. Les activités industrielles se situent principalement dans la Province de Buenos-Aires et à un degré moindre dans l'intérieur tandis que les activités de service sont surtout situées dans la ville de Buenos Aires.



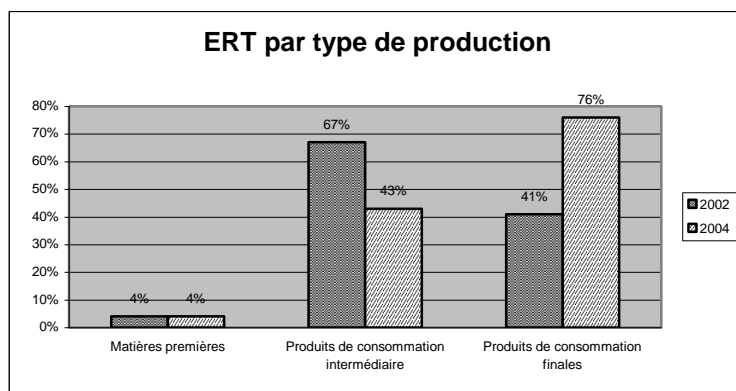
Répartition des travailleurs par secteur

Secteur	Nombre de travailleurs		
	1 à 20	21 à 50	Plus de 50
Métallurgie	25%	23%	39%
Autres industries	25%	22%	16%
Alimentaire	17%	10%	16%
Autres services	13%	23%	8%
Textile	8%	7%	15%
Industrie graphique	8%	13%	0%
Céramique	4%	0%	8%
Totaux	100%	100%	100%

Si les ERT ne concentrent qu'une faible part de l'appareil productif et ne concernent qu'un faible pourcentage de la population active, ce phénomène de récupération représente beaucoup plus et il a une répercussion sociale et politique incontestable. En tant que pratique économique nouvelle, il est une réponse possible à la crise et une modalité de lutte ouvrière qui tente d'apporter une réponse collective au problème du chômage et à la fermeture d'entreprises. Les limites du phénomène sont dépassées par sa potentialité et son exemplarité et, pour l'ensemble de la classe ouvrière, il est devenu une réalité palpable et quotidienne.

III. Les caractéristiques des ERT comme unités productives

Les politiques libérales menées au cours des années 90 ont provoqué une désindustrialisation profonde, la fermeture de milliers d'entreprises et une augmentation importante du chômage. La structure économique et sociale a été profondément modifiée. La récupération des entreprises par les travailleurs découle de cette transformation. 65% des ERT sont issues des reconversions du parc industriel engagées à partir de 1976 et d'entreprises créées entre les années 50 et 70. Seulement 26% des ERT sont issues de PME et d'un parc industriel plus récent, lié au phénomène de sous-traitance. Sur les 72 cas étudiés, ces entreprises concentraient 12 500 travailleurs à l'époque de leur plus grande expansion, 3 000 au moment des conflits et 2 570 en tant qu'ERT actuelles.



Par rapport à 2002, les ERT produisant des matières premières restent stables ; celles produisant des produits de consommation intermédiaires sont en baisse et celles produisant des produits de consommation finale progressent.

La tendance sur la dernière année est à la récupération d'entreprises de produits finis.

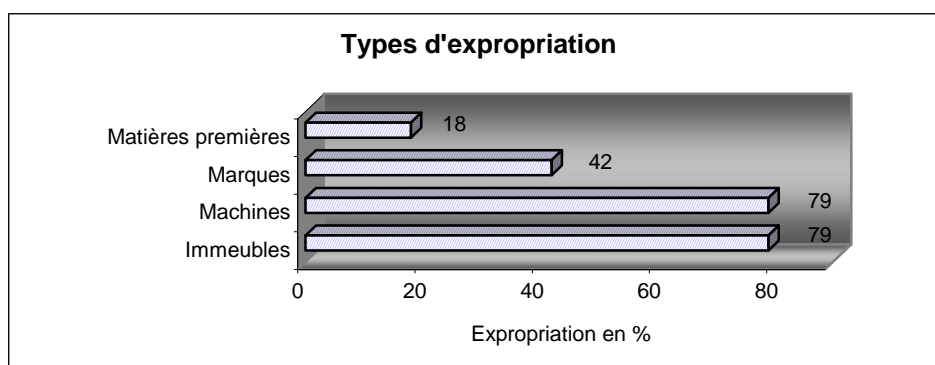
IV. Le processus de récupération des entreprises

Il n'y a eu que quelques cas de récupération d'entreprises dans les années 70 et 80 mais la désindustrialisation des années 90 a accéléré le processus. Il s'agit d'un processus défensif dans une situation d'extrême nécessité, dont le point de départ est l'année 2001 avec une période de pointe de 2002 à 2004. La récupération est perçue par les travailleurs comme l'unique possibilité de conserver leur travail. C'est la grande différence avec les processus d'autogestion précédents, marqués par des postures offensives dans des contextes favorables pour le développement de pratiques remettant en cause le capitalisme.

Entreprises récupérées par année d'occupation

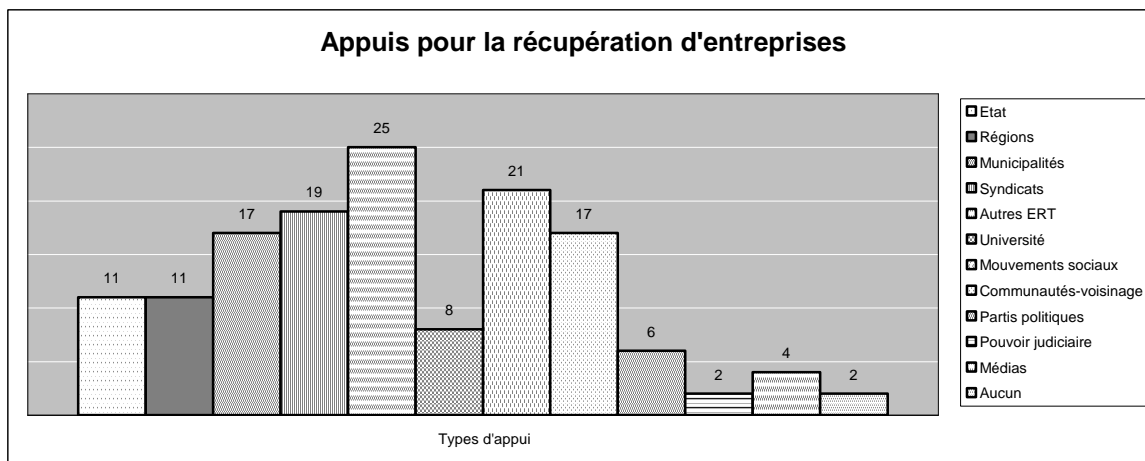
Avant 2001 : 14%	2001 : 24%	2002 : 22%	2003/2004 : 40%
------------------	------------	------------	-----------------

La récupération concerne principalement des entreprises de 20 à 50 travailleurs. Le taux d'occupation a été important en 2001/2002 et il a ensuite fortement baissé. Parmi les entreprises enquêtées, 50% ont été occupées par les travailleurs et 50% ne l'ont pas été. Pour ces derniers cas, il y a eu des négociations avec les anciens propriétaires ou des récupérations par la voie légale. La durée d'occupation a évolué au cours des années : avant 2001 : 13 mois ; en 2001 : 9 mois ; en 2002 : 15 à 16 mois ; en 2003/2004 : 7 à 8 mois. Cette diminution sur les 2 dernières années peut s'expliquer par le fait que l'expérience acquise et le consensus social obtenu à travers les luttes de récupération d'entreprises ont permis que les entreprises passent aux mains des travailleurs par des conflits moins forts.



L'expropriation porte principalement sur le bâti, les machines, les marques et les matières premières.

L'expropriation est difficile à obtenir. Elle est, le plus souvent, obtenue pour une courte durée. Même si, à Buenos Aires, 13 ERT ont obtenu l'expropriation pour 20 ans, c'est beaucoup plus difficile à l'intérieur du pays. L'Etat n'a toujours pas adopté de cadre juridique pour régulariser les situations. Si l'occupation prolongée pénalise la reprise de la production, elle permet en revanche de faire pression sur la justice et les pouvoirs publics pour obtenir des décisions favorables. Cependant, les entreprises non expropriées sont nombreuses (53%)



La solidarité et l'appui externe sont extrêmement importants. D'autant plus que près de 20% des occupations ont fait l'objet de répression et, dans certains cas, les travailleurs qui ont été délogés n'ont pas pu réoccuper leur entreprise. La diversité de la solidarité démontre la légitimité sociale et politique dont jouissent les travailleurs pour la récupération de leur outil de travail. Ce sont d'abord les travailleurs des autres ERT mais également les mouvements sociaux et les syndicats qui ont contribué de manière décisive au maintien de certaines ERT et à la poursuite globale du processus. Les pouvoirs publics pour leur part sont apparus, le plus souvent, divisés.

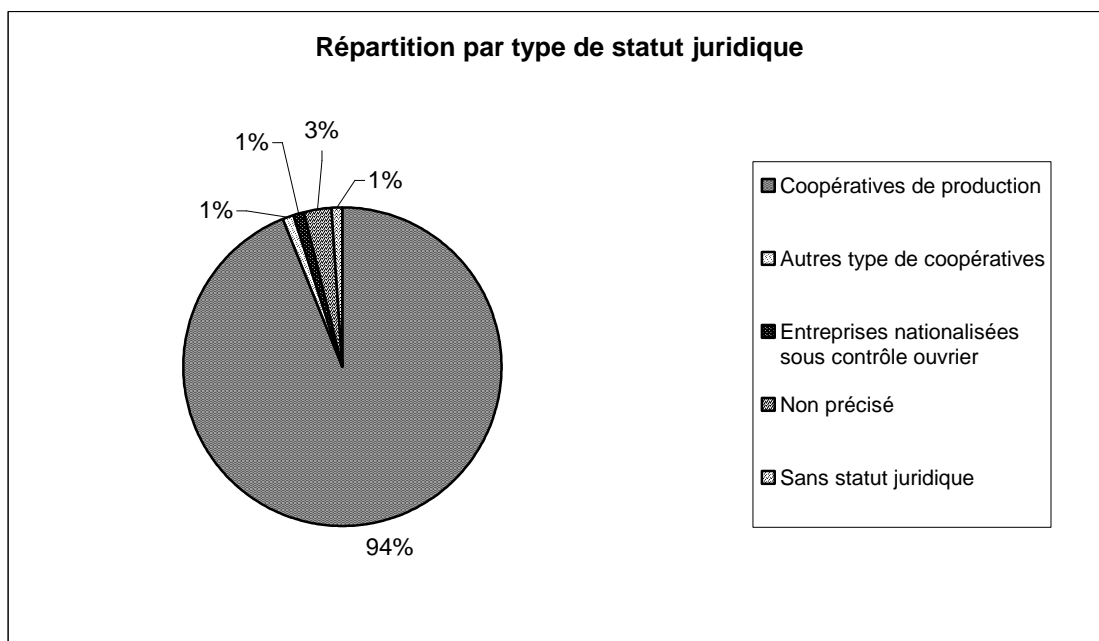
Les causes de récupération

Enlèvements des machines	28%
Faillites	27%
Licenciements	21%
Salaires non versés	21%
Autres	3%

Les causes de récupération sont principalement de deux ordres : d'un côté, les processus frauduleux et les faillites et, de l'autre, les conflits sur les salaires et contre des licenciements

V. L'entreprise récupérée en tant qu'unité productive

Après décembre 2001, la dichotomie entre coopérative et nationalisation sous contrôle ouvrier a occupé une grande partie du débat public avec, d'un côté, le MNER et les syndicalistes et, de l'autre, les organisations de gauche et certains chercheurs. A partir de 2003, la réalité fait apparaître que ce débat n'était pas prioritaire pour les travailleurs puisqu'une grande majorité a opté pour la forme coopérative considérant que l'autre option était peu probable compte tenu de l'absence d'intérêt de l'Etat. Cette option a prévalu également au sein des ERT qui étaient les fervents défenseurs de la nationalisation sous contrôle ouvrier.



Les niveaux de production sont plus élevés qu'en 2002. Seules 11% des ERT ne produisaient pas au moment de l'enquête contre 17 % en 2002. 93% des ERT en production se situent à l'intérieur du pays, 88% à Buenos Aires et 87% dans la Province de Buenos Aires. Les difficultés pour développer la production sont d'origines diverses : l'absence de capital et des difficultés d'accès au crédit, des problèmes d'infrastructures et l'absence de travailleurs qualifiés. L'absence de politique publique est également jugée comme déterminante.

Il existe également un turn-over : 67% des ERT ont perdu des travailleurs et 64% en ont intégré des nouveaux. Au fur et à mesure de l'ancienneté, elles sont nombreuses à engager de nouveaux travailleurs.

Parmi ceux qui ont quitté les ERT, 19% l'ont fait pour départ à la retraite, 15% pour des conflits internes, 17% à cause des bas salaires, 10% pour le manque d'adhésion à la nouvelle forme de gestion et 39% pour d'autres raisons.

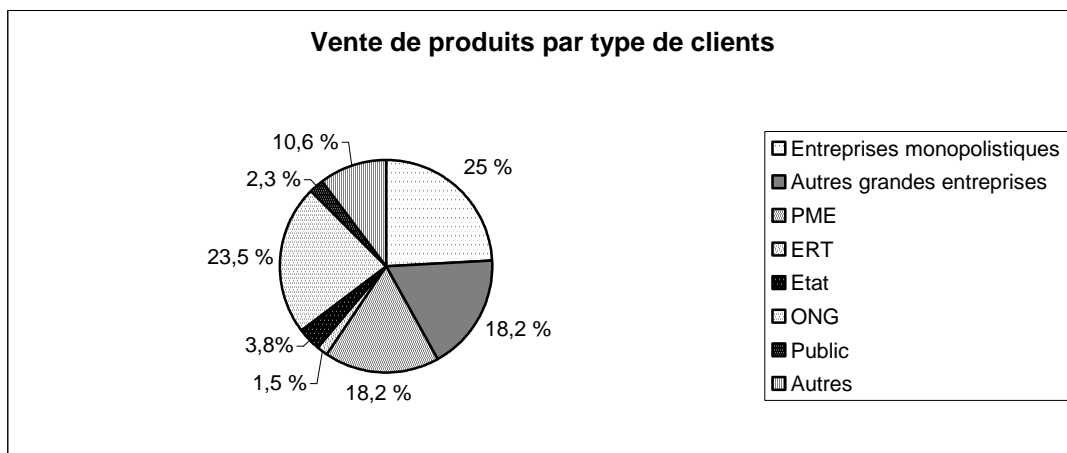
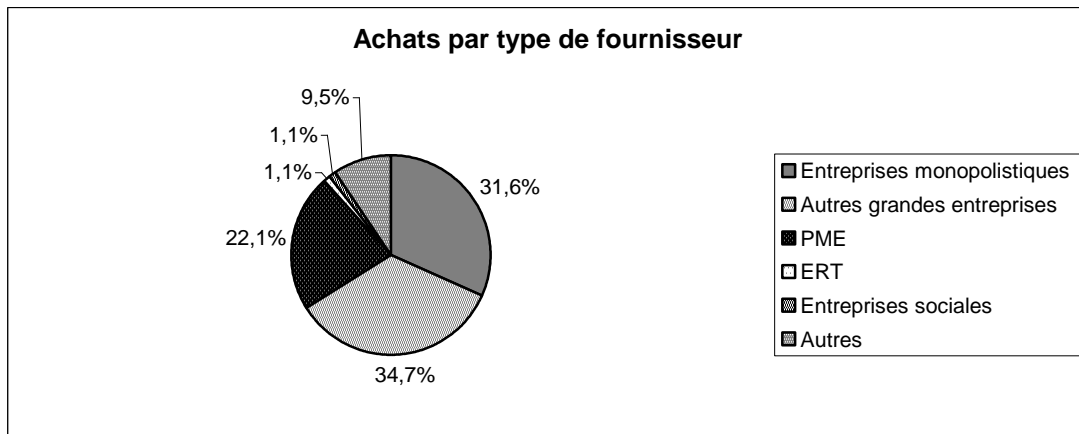
Parmi les travailleurs qui se retirent de l'entreprise, une fois récupérée ou en cours de conflit se trouvent principalement des travailleurs qui, de part leur qualification, sont en mesure de retrouver du travail ailleurs sans avoir à gérer un processus autogestionnaire. Les travailleurs de la production ne représentent que 22% de ceux qui ont quitté les ERT.

La nécessité d'intégration sur le marché des ERT pour pouvoir maintenir le niveau de production s'explique par le faible appui de l'Etat et les faibles relations que les ERT ont développé avec d'autres composantes de l'économie solidaire.

Elles développent principalement des échanges avec les entreprises qui détiennent un monopole et les grandes entreprises. Cela se traduit par des achats et des ventes importantes avec ces entreprises.

Les échanges entre ERT sont donc extrêmement limités. Les ERT ont tendance à reproduire les anciens réseaux commerciaux. Il faut admettre que les différences entre elles sont énormes et que les interrelations possibles entre ERT sont à travailler pour développer des réseaux d'échanges et d'aides mutuelles. Sur les ERT consultées, seules 12,7 % ont une activité exportatrice et 65,9 % déclarent avoir la capacité à exporter.

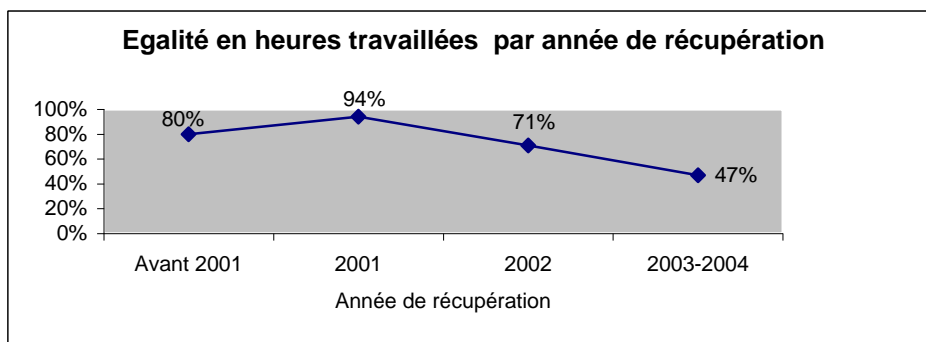
Compte tenu de leur diversité en terme de production, les ERT ne sont pas encore assez nombreuses pour développer des échanges importants entre-elles.



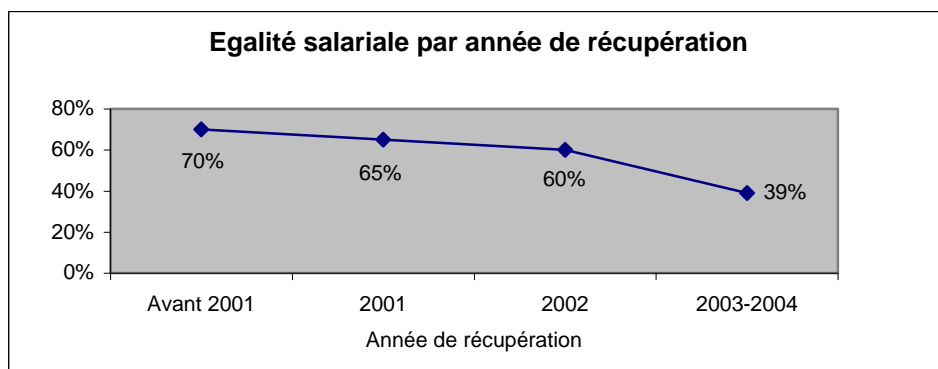
VI. L'autogestion

Ce sont les relations en interne qui définissent principalement la différence entre les ERT et les entreprises traditionnelles. L'autogestion requiert une gestion égalitaire des relations économiques, une construction au jour le jour d'une pratique sociale, économique, politique et culturelle.

68% des travailleurs affirment qu'ils travaillent tous le même nombre d'heures, la moyenne étant proche de 9 heures, très proche de la moyenne nationale. Une analyse plus pointue fait apparaître que l'égalité d'heures travaillées est variable selon l'année de récupération de l'entreprise. 80% avant 2001 ; 94% en 2001 ; 71% en 2002 ; 47% en 2003/04. Elle est également variable selon la taille des entreprises : 84% de 1 à 20 ; 61% de 20 à 50 ; 54% plus de 50.



L'égalité est plus flagrante au niveau des salaires. 56% des travailleurs des ERT gagnent le même salaire.



Il y a le même salaire dans 71% dans les ERT qui ont été occupées et 37% dans celles qui ne l'ont pas été.

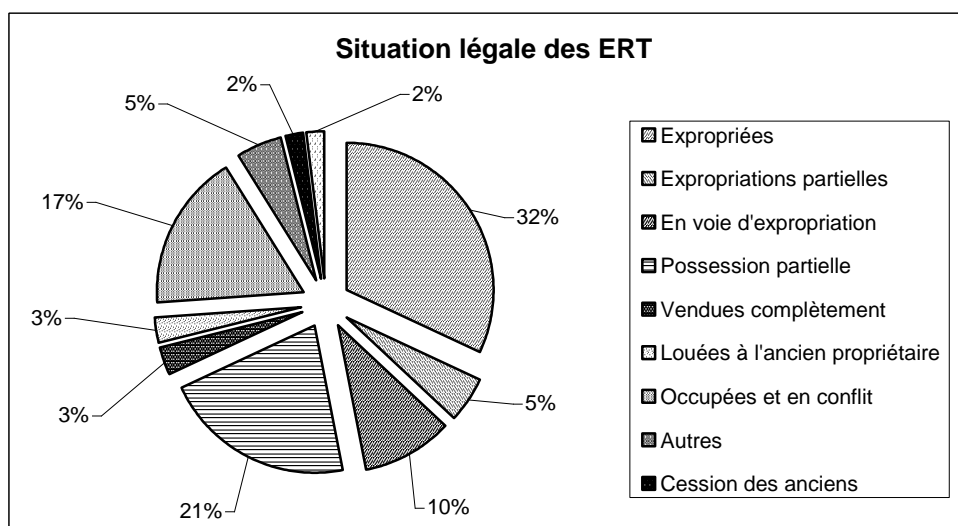
L'égalité des salaires tend donc à se réduire dans le temps et pour les entreprises qui ont été récupérées récemment. De même, l'égalité des salaires varie selon la taille de l'entreprise. 64% des salaires dans les ERT de 1 à 20 travailleurs sont égaux, 47% dans les ERT de 20 à 50 travailleurs et 54% dans les ERT de + de 50 travailleurs.

VII. Le rôle de l'Etat

Il n'existe pas de véritable politique de la part de l'Etat en direction des ERT et il n'y a pas de cohérence entre les services dans l'intervention publique. L'absence de législation appropriée et cohérente donne aux juges une liberté excessive d'action et d'interprétation, qui peut, dans certains cas, bénéficier aux travailleurs mais, qui le plus souvent, favorisent les mandataires des entreprises. Les juges ont le pouvoir d'ordonner l'expulsion des travailleurs qui occupent leurs entreprises.

Si près de la moitié des ERT ont bénéficié d'aides de l'Etat, celles-ci se sont avérées être dérisoires puisqu'elles correspondent à 500 dollars par travailleur et sont limitées à 50 000 dollars par entreprise.

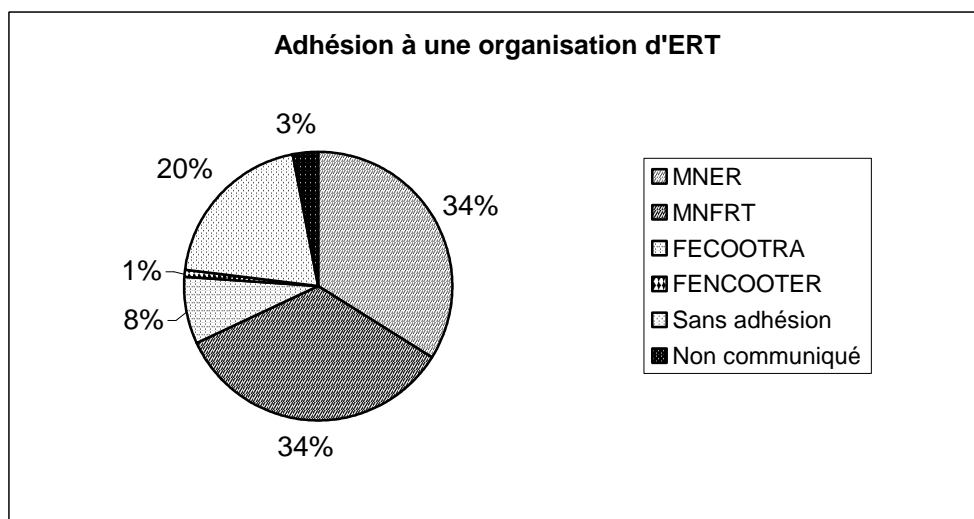
Fin 2003, le Gouvernement a annoncé, à grand renfort de publicité, une ligne de crédit de 6 millions de pesos pour les ERT mais les travailleurs attendent toujours cet argent.



La diversité des situations observées dans le tableau ci-dessus confirme la nécessité d'une loi qui attribue un statut définitif aux ERT. Cette revendication portée par les différents mouvements n'a toujours pas été satisfaite et les travailleurs continuent de dépendre du pouvoir discrétionnaire des juges qui en général ont des relations d'intérêts avec les bénéficiaires des faillites et sont perméables aux pressions des pouvoirs politiques, économiques et qui ont, très souvent, des sympathies de classe avec les patrons.

VIII. L'organisation politique

Lors de la première enquête sur les ERT, la principale polémique portait sur le débat coopératives/nationalisation sous contrôle ouvrier avec une distinction au niveau de l'appellation entre « entreprises récupérées » et « usines occupées ». Rapidement, il est devenu clair que les ERT optaient pour la création de coopératives comme stratégie au niveau juridique et comme forme d'organisation. Les entreprises qui revendiquaient le contrôle ouvrier ont progressivement accepté la nécessité de créer des coopératives et d'adhérer à un mouvement.



76,3% des ERT adhèrent à un mouvement ou une fédération et 20,3% ne se réfèrent à aucun mouvement. Le MNER concentre surtout les ERT de la ville de Buenos Aires et de certaines zones de l'intérieur, tandis que le MNFRT concentre les ERT de la Province de Buenos-Aires.

Parmi les ERT qui adhèrent à une organisation, 64% y participent de manière intensive et 28% de façon sporadique. La fragmentation des organisations n'est guère différente de celle que l'on observe dans les autres secteurs du mouvement social argentin mais elle empêche de définir une politique commune et diminue leur capacité à revendiquer en direction de l'Etat.

A partir de la crise de 2001, les entreprises récupérées ont eu un réel impact sur la conscience collective des grands secteurs de l'économie et ont acquis une forte visibilité médiatique, y compris à l'étranger. Cependant, le phénomène social, politique, économique et culturel n'est pas suffisamment connu et analysé en terme d'apports pour la construction collective d'un nouveau modèle de pays et de société. Ce rapport permet d'aider à comprendre ce phénomène dans toute sa complexité, sa richesse, ses difficultés et ses aspects positifs pour le peuple argentin.

Synthèse réalisée par Richard Neville

(1) « **Las empresas recuperadas en Argentina** » Rapport de la deuxième enquête du programme « Faculté ouverte » sous la direction d'Andrés Ruggeri, Carlos Martinez et Hector Hugo Trincherro, Université de Buenos Aires, juillet 2005, 120 p.

Pour en savoir plus :

Site du Mouvement national des entreprises récupérées : www.mnerweb.com.ar